



Rapport d'activités 2007-2008

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES
.C.A.L.A.C.S.
Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

Table des matières



LES OBJECTIFS 2007-2008	3
LES ÉLÉMENTS DE LA CONJONCTURE DE 2007-2008	3
AXE 1	
Réflexion, évaluation et formation	4
Lutte et visibilité politique	5
Collaboration avec d'autres comités	6
AXE 2	
Porter publiquement le point de vue des femmes agressées sexuellement	7
Influencer les orientations, les choix et les décisions gouvernementales	8
Influencer les orientations des décideurs publics et des organisations à propos de l'industrie du sexe	10
Faire entendre les points de vue du RQCALACS sur les enjeux liés à l'égalité et à la sécurité des femmes dans une perspective de lutte contre la violence sexuelle	11
Travaux effectués en collaboration avec des groupes ou regroupements alliés	12
AXE 3	
La phase 2 du diagnostic organisationnel du RQCALACS	13
Le membership	14
La négociation « entre nous »	14
Communication	14
La compilation statistique	14
Le processus de décision	15
Le congrès	15
Les ressources humaines au RQCALACS	16
La phase 1 du diagnostic organisationnel	16
L'administration du RQCALACS	17
ANNEXE I	
Projet femmes davantage discriminées et femmes autochtones	18

Remerciements

Les travaux des comités demeurent substantiels et forment en quelque sorte le cœur des réalisations du RQCALACS. Impossible de réaliser le plan d'action et de faire progresser la cause sans l'implication des comités! Merci à tous les CALACS pour leur investissement considérable durant l'année 2007-2008.

Merci également à tous les membres du RQCALACS ainsi qu'aux groupes alliés, en particulier les groupes de femmes davantage discriminées et les femmes autochtones bien présentes dans la démarche collective d'inclusion.

Les objectifs 2007-2008



Sensibiliser le public à la réalité vécue par les victimes de violence sexuelle.



Lutter pour l'équité et pour l'accessibilité aux ressources en violence sexuelle dans tout le Québec.



Rassembler les CALACS membres pour mener collectivement des luttes et des actions contre les agressions sexuelles faites aux femmes et aux filles.



Influencer les décideurs publics afin d'améliorer la situation des adolescentes et des femmes victimes et exiger le respect de leurs droits.



Revendiquer spécifiquement l'équité des ressources et des droits à l'égard des adolescentes et des femmes victimes qui subissent un retard historique important, soit les femmes autochtones, les femmes immigrantes et réfugiées, celles vivant avec un handicap physique et/ou une déficience intellectuelle, les lesbiennes et les aînées.



Joindre ces actions à celles d'autres groupes afin d'améliorer la qualité de vie et les droits des femmes.

Les éléments de conjoncture de 2007-2008

- Le report stratégique de la mise en œuvre du *Plan de développement et de consolidation* dans le but de poursuivre l'entreprise de réflexion amorcée par le Comité pression.
- La sortie du deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel* au début de l'année 2008.
- Après deux années d'expérimentation, l'évaluation des modifications apportées à la structure et au processus décisionnel du RQCALACS.
- La mise en œuvre des diagnostics organisationnels de l'équipe de travailleuses et du RQCALACS.

En résumé, les travaux de l'année se sont articulés autour de la réflexion stratégique et organisationnelle menée par le RQCALACS. Et autour de la consolidation de ses acquis politiques pour préparer l'arrivée du deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel*.

L'année 2007-2008 se révèle également fructueuse au chapitre de l'expérience puisque toutes conviennent (travailleuses, membres des comités et de la collective) de la nécessité d'ajuster la cadence, de maîtriser davantage les dossiers et de s'outiller davantage. Enfin, la consolidation des décisions et de certaines connaissances acquises permettra au RQCALACS de repartir du bon pied pour les mobilisations et les actions futures.

Axe 1



Assurer l'accessibilité et l'équité pour toutes les femmes du Québec, incluant les femmes davantage discriminées et les femmes autochtones, à un réseau de ressources alternatives d'aide, de sensibilisation et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

Réalisations

Un des objectifs du plan d'action 2006-2008 consistait à entreprendre une démarche de réflexion autour des actions de mobilisation de 2005-2007 concernant le *Plan de développement et de consolidation* du RQCALACS. Cette analyse devait conduire à déterminer les prochaines activités de pression et de mobilisation. Le Comité pression a donc procédé à un examen détaillé du processus collectif ayant mené à la mobilisation pendant l'année 2005-2006. Deux constats se sont vite imposés. Nul doute que la conception et la mise en œuvre du *Plan de développement et de consolidation* ont contribué à renforcer l'expérience politique du RQCALACS. Néanmoins, ces travaux ont aussi mis en lumière certaines améliorations à apporter au RQCALACS.

Réflexion, évaluation et formation

Est-ce que le discours et les actions du RQCALAC auraient eu besoin d'un plus grand peaufinage lors de la mobilisation de 2005-2007? Il semble que oui et d'ailleurs, l'examen attentif des conditions entourant les décisions adoptées démontre une certaine précipitation dans le processus d'adoption, particulièrement à cause de l'agenda gouvernemental. Le RQCALACS a entrepris des mesures depuis pour favoriser des échanges collectifs de qualité, ce qui a permis de resituer et de consolider des décisions importantes. L'examen des conditions entourant ces prises de décisions, de même que la mise en œuvre d'activités de mobilisation, a donc mené le comité à divers constats, dont l'importance de :

- Harmoniser les visions des membres par rapport au développement régional (une activité mise de côté au profit du rehaussement des relations publiques et politiques).
- Favoriser de meilleures ententes et collaborations auprès de ressources non membres du RQCALACS qui luttent contre les agressions à caractère sexuel. Une rencontre avec cinq de ces ressources s'est tenue le 28 février. L'objectif consistait à échanger sur les perceptions de chacun des organismes à propos du développement des ressources en agressions sexuelles et à cerner les enjeux des représentations respectives dans l'espace public et politique. Une autre rencontre aura lieu le 22 mai pour poursuivre l'échange et la réflexion.
- Mettre en commun et harmoniser la compréhension des principes d'accessibilité et d'équité en lien avec les travaux du Comité femmes davantage discriminées et femmes autochtones.

Mandat du Comité pression

Le mandat du Comité pression repose sur l'élaboration de stratégies qui visent le développement politique et financier du RQCALACS et d'un réseau de CALACS.

À

la lumière des acquis, du bilan des difficultés rencontrées, et de la réflexion qui s'en est suivie, le comité a estimé souhaitable de renforcer ses connaissances politiques à travers une série d'activités. Dans un premier temps, il a procédé à une consultation auprès de divers intervenants et intervenantes du milieu afin de documenter plus à fond les stratégies adoptées par le passé et comprendre plus précisément les écueils. Cette réflexion-évaluation visait également à analyser les conditions politiques actuelles et les stratégies d'actions à développer en regard de la mission du RQCALACS. Le comité a aussi évalué les approches utilisées par d'autres organismes dans le cadre de démarches similaires.

Toujours dans le but de renforcer ses connaissances politiques, les membres du Comité pression ont consulté et examiné divers documents sur la question et ont participé aux formations suivantes :

- Les enjeux du mouvement communautaire, par Robert Théorêt.
- Les enjeux entourant la mise en action d'un plan de développement, par Louise Riendeau.
- Le lobby politique et la mécanique politique, par J. Caron.
- L'analyse du développement régional et de la localisation (formation à recevoir).



Ces travaux ont mené à la réalisation d'une journée spéciale consacrée au sujet de la négociation. Mais, un constat s'est rapidement imposé : pour négocier avec des acteurs politiques, il faut avant tout savoir négocier entre nous. Ce qui a conduit le Comité vie associative à prendre en charge cette journée et à proposer aux membres un atelier de formation sur le thème de la négociation « entre nous ». Le Comité pression verra à réaliser ultérieurement une journée spéciale sur la négociation avec des acteurs politiques.

Lutte et visibilité politique

Dans le but d'entretenir et de bonifier les relations déjà établies, les membres du comité ont poursuivi les activités de pression, tant sur le plan politique qu'administratif, auprès du milieu communautaire, des agences régionales et du palier provincial du gouvernement. Les principales activités ont consisté à :

- Exercer une veille stratégique des enjeux entourant la violence sexuelle;
- Alimenter, élaborer et valider collectivement nos discours;
- Adresser des mots de bienvenue aux personnes élues à la suite des élections provinciales de 2007;
- Transmettre des demandes de rencontres à des ministres et des répondantes en matière de condition féminine;
- Rencontrer la répondante en matière de condition féminine de l'ADQ, en juin 2007;
- Inviter les CALACS à poursuivre les contacts auprès des agences régionales respectives afin de faire connaître leurs besoins, ceci pour tenir compte des responsabilités octroyées aux agences dans la répartition des fonds provenant du MSSS et dans le but d'entretenir et de bonifier les relations déjà établies;
- Effectuer le suivi de l'étude des crédits budgétaires 2007-2008, obtenir l'appui des différents partis aux positions du RQCALACS, réaliser et déposer le mémoire du RQCALACS à la Commission des affaires sociales sur l'étude des crédits budgétaires;
- Effectuer un suivi auprès du MSSS concernant le projet « Développement » et le projet « Femmes davantage discriminées et femmes autochtones »;
- Répondre aux questions soumises par les CALACS dans le cadre de leurs interventions politiques et publiques.

Membres du Comité pression

Linda Bérubé de Rimouski,
Jocelyne Desjardins de
Drummondville, Chantal
Dubois de Saint-Jérôme,
Pilar Barbal i Rodoréda et
Danièle Tessier,
travailleuses au RQCALACS.

Au chapitre du financement des CALACS, le MSSS a accordé un montant additionnel annualisé de 753 000 \$. Puisque l'année était entamée, les CALACS n'ont reçu que 439 434 \$ pour l'année 2007-2008 (l'équivalent de six mois). Selon ses engagements, le MSSS versera le montant total et récurrent en 2008-2009 tandis que d'autres sommes devraient s'ajouter chaque année. Les principales activités réalisées dans le cadre de ce financement ont consisté à :

- Adresser des demandes de rencontre avec le ministre Philippe Couillard du MSSS;
- Établir des contacts soutenus avec Michèle Jamali-Paquette du MSSS;
- Rencontrer les attachés politiques et les fonctionnaires en décembre 2007.



Afin d'accroître sa visibilité politique, le RQCALACS a consenti un investissement de 4 000 \$ dans la revue *Authentik*, sur le thème des agressions sexuelles. Des entrevues réalisées auprès de certains CALACS ont été publiées dans cette revue et le RQCALACS a assuré une présence au lancement de la revue.

Le comité a participé de manière ponctuelle aux travaux du comité exécutif de la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) et a apporté son soutien à divers regroupements et organismes communautaires.



Collaborations avec d'autres comités

La sortie du deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel* a conduit le comité à travailler en étroite collaboration avec le Comité justice sociale et le Comité femmes davantage discriminées et femmes autochtones. Les travaux ont consisté à :

- Analyser le deuxième plan d'action gouvernemental et plus particulièrement les projections financières proposées par le gouvernement;
- Analyser la campagne nationale télévisuelle du gouvernement portant sur la sensibilisation et répondre aux médias sur cette question;
- Participer à une campagne provinciale d'information sur les recommandations déposées par le RQCALACS. Dans ce cadre, effectuer un envoi massif de lettres aux députées et députés et ministres de tous les partis politiques afin de les informer des recommandations du RQCALACS;
- Parallèlement, réaliser des rencontres ciblées auprès de ministères et organismes clés pour leur faire part des recommandations du RQCALACS.



Axe 2



Porter le point de vue des femmes agressées sexuellement et de toutes les femmes, incluant les femmes davantage discriminées et les femmes autochtones, dans nos actions pour susciter des changements sociaux, politiques et législatifs.



Réalisations

Dès le début de l'année 2007-2008, le Comité justice sociale a accordé une priorité à la sortie du deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel*. Conséquemment, certains dossiers ont dû être reportés. Par ailleurs, comme les enjeux et dossiers relatifs au Comité justice sociale sont peu abordés lors des réunions régulières de la collective du RQCALACS, le comité envisage de se donner d'autres moyens pour informer les CALACS de ses réalisations et des enjeux associés à ses dossiers. Il suggère d'allouer plus de temps aux événements d'actualité et à la mise à jour des connaissances lors des réunions du comité et de la collective. Enfin, la formation justice a été offerte cette année à deux reprises, ce qui a permis de rejoindre les travailleuses et militantes de trois CALACS, soit du KRTB, de Gaspé et de Charlevoix.

Porter publiquement le point de vue des femmes agressées sexuellement

Un des mandats du plan d'action 2006-2008 du Comité justice sociale consistait à porter publiquement le point de vue des femmes agressées sexuellement et des CALACS en regard des politiques gouvernementales. À travers les témoignages d'intervenantes des CALACS, le comité a noté au cours de l'année l'apparition d'une nouvelle tendance : les femmes agressées sexuellement ne sont plus « seulement » soupçonnées de porter de fausses accusations, elles sont dorénavant de plus en plus accusées de méfait. Malgré l'importance de cette question, le comité n'a pu réaliser le travail qu'il voulait effectuer en lien avec la formation policière sur les fausses allégations.

Les médias ont interpellé le RQCALACS sur un certain nombre d'enjeux tout aussi importants tels :

- les femmes aînées victimes d'agressions sexuelles;
- la nouvelle législation provinciale sur les libérations conditionnelles;
- la prison spécialisée pour agresseurs;
- le traitement des agresseurs.

Mandat du Comité justice sociale

Le mandat du Comité justice sociale consiste à porter publiquement le point de vue des femmes agressées sexuellement et des CALACS et de faire entendre les points de vue du RQCALACS sur les enjeux rattachés à l'égalité et à la sécurité des femmes dans une perspective de lutte contre la violence faite aux femmes et aux adolescentes.

Le Comité justice sociale a également interpellé les médias sur l'importance de couvrir la sortie du deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel*. Une vingtaine d'entrevues ont été réalisées dans les divers médias qui ont entraîné une excellente couverture médiatique de l'événement. L'implication d'une agente de communication a permis de mettre le train sur les rails, mais il reste encore beaucoup à accomplir pour attirer l'attention des médias sur le RQCALACS. Néanmoins, par ces activités de visibilité, le comité espère avoir fourni à la population une meilleure connaissance des CALACS et du RQCALACS et de son rôle en matière de violence sexuelle ainsi que de l'avoir sensibilisée à ses préoccupations concernant le deuxième plan d'action gouvernemental.

Toutefois, en raison de la priorité accordée à la sortie médiatique du deuxième plan d'action gouvernemental, de même qu'à la priorité accordée au diagnostic organisationnel du RQCALACS, le comité n'a pu procéder à la consolidation de la formation médias comme prévu.

Influencer les orientations, les choix et les décisions des instances gouvernementales

À ce chapitre, plus que nulle part ailleurs, une priorité a été accordée au deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel*. Dans ce cadre, le comité a entrepris les activités suivantes :

- Une consultation auprès des membres du RQCALACS pour recueillir leurs recommandations en vue de la sortie du deuxième plan d'action gouvernemental;
- Une rencontre avec le Comité-conseil en matière de violence sexuelle, conjugale et familiale;
- Une rencontre avec des groupes alliés, dont l'organisme Femmes autochtones du Québec;
- La rédaction et le dépôt d'un document de recommandations des CALACS;
- La rédaction et l'envoi d'un communiqué de presse déplorant le retard de l'adoption du deuxième plan d'action;
- La réalisation d'entrevues en lien avec les sujets énumérés précédemment;
- L'analyse du bilan effectué par le gouvernement de son premier plan d'action (2001 à 2006).



Autre dossier du Comité justice sociale

LIBÉRATION CONDITIONNELLE ET JUSTICE RÉPARATRICE

Participation à un symposium national sur la justice réparatrice et présentation du point de vue du RQCALACS sur le *panel* d'ouverture.

Organisation d'une présentation du Service correctionnel du Canada à une réunion régulière du RQCALACS.

Plusieurs activités ont été réalisées afin d'influencer le contenu du deuxième plan d'action et de préparer la couverture médiatique du RQCALACS. En voici un bref aperçu :

- Orchestration de la campagne menée par les CALACS et les comités en vue d'obtenir des lettres d'appui des personnes élues et des responsables régionales pour le Conseil du statut de la femme. Les appuis recueillis se sont avérés nombreux et pourraient être utilisés pour solliciter des engagements.
- Rencontres avec des acteurs politiques avant la sortie du deuxième plan d'action, dont le chef de cabinet du ministre de la Justice et de la Sécurité publique du Québec, la présidente du Conseil du statut de la femme, et la ministre responsable de la condition féminine.
- Établissement d'une stratégie médiatique en collaboration avec le Comité femmes davantage discriminées et femmes autochtones, le Comité pression et une agente de communication.
- Création d'outils pratiques pour soutenir la couverture médiatique tant du RQCALACS que des CALACS (documentation autour de la priorité accordée à quatre thèmes, analyse de second plan, exemples de lettre d'opinion, de communiqués de presse, d'entrevues médiatiques).

D'autres activités ont suivi la sortie du deuxième plan d'action gouvernemental. Celles-ci sont déjà amorcées et se poursuivront en 2008-2009. Il s'agit de l'analyse comparée des mesures de ce plan avec les recommandations du RQCALACS. Dans quelle proportion les mesures correspondent-elles aux recommandations? Quelles sont les mesures oubliées? Ce comparatif devrait permettre de connaître le degré d'influence du RQCALACS dans le contenu du deuxième plan d'action, en plus de fournir une idée des gains à escompter lors des cinq prochaines années. Enfin, le comité pression et justice ont amorcé l'étude des crédits budgétaires concernant les 60 millions \$ annoncés dans le cadre du deuxième plan d'action gouvernemental, ce qui leur permettra de suivre de près la façon dont le gouvernement entend dépenser ce montant.



Autre dossier du Comité justice sociale CONDITION FÉMININE CANADA

Cette année, le Comité justice sociale devait préparer le rapport triennal de l'initiative précédente et effectuer la reddition de compte requise par Condition féminine Canada. Les modifications importantes apportées au Programme de promotion de la femme (PPF) ont exigé beaucoup d'énergies. Il s'agissait de se familiariser avec les nouvelles lignes directrices du programme et ses critères d'attribution afin que les objectifs et activités du RQCALACS correspondent au soutien financier attendu. Résultat, le RQCALACS a déposé un projet visant à rejoindre les femmes âgées. Plus précisément, il s'agit d'ou-

vrir les femmes âgées, dont les femmes autochtones, qui travaillent ou s'impliquent dans leur communauté, pour qu'elles soient en mesure de soutenir les femmes âgées victimes de violence sexuelle, récemment ou par le passé. Les démarches entourant le dépôt de cette demande ont été nombreuses et quelquefois laborieuses : aller-retour avec les agentes de Condition féminine Canada pour valider le projet, recherche de plusieurs appuis à la pertinence du projet, recherche d'organismes prêts à contribuer au projet et formulation de la demande.

Influencer les orientations des décideurs publics et des organisations à propos de l'industrie du sexe

A fin de mieux faire connaître le point du RQCALACS et de ses membres en la matière et d'influencer les orientations de diverses instances, le Comité justice sociale a effectué plusieurs activités en collaboration avec la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES).

- Organisation de journées contre la prostitution;
- Participation au mémoire de la CLES déposé à la Ville de Montréal concernant sa future politique en matière d'égalité entre les hommes et les femmes;
- Participation au lancement du guide portant sur la traite des personnes et au lancement du film *Sexy inc.*

D'autres activités ont été réalisées sur le sujet de l'hypersexualisation et de la pornographie en collaboration avec des CALACS membres ou d'autres organismes :

- Présentation d'une conférence lors d'un forum régional, en mai 2007, organisé par le CALACS de Rimouski et intitulé « Hypersexualisation, sexualisation précoce et agressions sexuelles : impact et pistes d'action ».
- Participation à l'élaboration d'une trousse d'information sur la traite d'enfants au Québec, sous la responsabilité du Bureau international des droits des enfants (BIDE).

Le RQCALACS a contribué activement à l'élaboration du projet de l'organisme CLES déposé au PPF et qui comporte trois objectifs :

- donner la parole aux femmes qui ont été ou qui sont dans la prostitution et qui n'ont pas le même discours que Stella;
- sensibiliser tant le mouvement des femmes que les milieux judiciaire, social et de la santé à cette réalité de la prostitution d'un point de vue féministe;
- développer des outils de formation, entre autres une vidéo et une trousse d'animation, qui présenteront la parole de ces femmes et qui s'adresseront particulièrement aux jeunes femmes.

Le projet, d'une durée de trois ans, se terminera avec la tenue d'un colloque réunissant le mouvement des femmes.

La CLES n'étant pas un organisme légalement constitué, le RQCALACS a accepté de marrainer le projet pour satisfaire aux exigences de Condition féminine Canada. Le RQCALACS siège à un comité de travail provisoire du projet de la CLES.

Enfin, le Comité justice sociale devait commencer une réflexion sur les services et ressources à mettre en place pour répondre aux besoins des femmes trafiquées et prostituées. Ces travaux ont dû être reportés en raison de la priorité accordée à la sortie du deuxième plan d'action gouvernemental.



Autres dossiers du Comité justice sociale

ÂGE DU CONSENTEMENT

Éclaircissement de la position du RQCALACS et présentation devant le Comité permanent de la justice et des droits de la personne à Ottawa.

TRAITEMENT JUDICIAIRE DES CAUSES D'AGRESSIONS SEXUELLES

Présentation devant le Comité permanent de la condition féminine d'un avis sur les effets négatifs de l'abolition du programme de contestation judiciaire pour la défense des droits des victimes d'agressions sexuelles.

Faire entendre les points de vue du RQCALACS sur les enjeux reliés à l'égalité et à la sécurité des femmes dans une perspective de lutte contre la violence sexuelle

La campagne de sensibilisation gouvernementale en matière d'agression à caractère sexuel a été un lieu privilégié de pression afin de parvenir à un discours cohérent de la problématique de la violence, de l'exploitation sexuelle et de l'intervention féministe. Ainsi, après avoir participé à une rencontre d'information concernant le contenu de la campagne de sensibilisation, le comité s'est attelé à faire pression auprès du personnel politique pour que la campagne présente plusieurs références impliquées auprès des victimes de violence sexuelle. Le comité a également poursuivi l'objectif d'obtenir l'établissement d'une ligne de référence sans frais (800).

Par ailleurs, le comité s'est impliqué activement pour obtenir du gouvernement que les victimes d'agression sexuelle puissent résilier leur bail, si nécessaire. Il a d'abord procédé au recensement des expériences d'accompagnement des CALACS en la matière, puis a participé aux travaux de suivi de l'application de l'article 1974.1 du Code civil du Québec, en collaboration avec des instances gouvernementales d'une part, et des groupes féministes, d'autres part. Enfin, il a produit un rapport d'évaluation.

Dans le cadre des élections provinciales, une rencontre a eu lieu avec monsieur Marcoux, candidat libéral et ex-ministre de la Justice au gouvernement du Québec, sur les enjeux du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels, sur le financement par projet, et sur la nécessité de consulter et tenir compte de l'expérience acquise des CALACS en matière d'agressions à caractère sexuel.

Autre dossier du Comité justice sociale

FEMMES AÎNÉES

Rédaction et présentation d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de vie des aînées ayant pour thème : « Les conditions de vie des personnes aînées : un enjeu de société, une responsabilité qui nous interpelle tous ». Ce mémoire a été présenté au Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille et des aînés du Québec, en septembre 2007.

Les membres du Comité justice sociale ont participé à plusieurs lieux de représentation



- Collaboration à la Table des organismes oeuvrant auprès des victimes d'actes criminels, mandatée pour fournir des avis au ministre de la Justice au sujet des Orientations en matière d'administration de la justice pénale et criminelle auprès des victimes;
- Sur invitation du ministre de la Justice du Québec, présence à l'assermentation du premier Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) en vue de faire connaître le RQCALACS.

Travaux effectués en collaboration avec des groupes ou regroupements alliés

GROUPE DES 13

Participation aux travaux suivants : les modifications apportées au PPF; l'abrogation du programme de contestations judiciaires; le projet de loi no 63 visant à modifier la Charte des droits et libertés de la personne par l'ajout d'une clause à l'article 49.2; la nouvelle loi sur le lobbying, dont la plus importante des modifications aurait pour effet d'assujettir les OBNL, donc les organismes communautaires, et les coalitions.



PLAIDOYER VICTIMES

Participation au comité aviseur de la recherche sur les agressions sexuelles commises par des thérapeutes. Rédaction de deux documents concernant la justice réparatrice et alternative.



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC (FAQ)

Participation à la manifestation du 7 septembre 2007 pour dénoncer le refus du gouvernement du Canada de signer la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones. Participation à la conférence de presse organisée par Femmes autochtones du Québec au sujet du financement des maisons d'hébergement.



FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

Participation à l'assemblée générale annuelle de 2007.



RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Participation à l'évaluation de la Politique d'action communautaire autonome.



Membres du Comité justice sociale

Delphine Huard de Joliette, Karen Mills de Chicoutimi, Carole Thériault de Granby, Carole Tremblay et Michèle Roy du RQCALACS.

Axe 3



Soutenir le développement du réseau des CALACS et l'adhésion de nouvelles ressources, et assurer le bon fonctionnement du RQCALACS et de ses instances, afin d'assurer la cohésion et la force de nos luttes contre les agressions à caractère sexuel.

Réalisations

Se questionner sur les enjeux politiques de la mobilisation et sur le discours du RQCALACS a nécessairement eu des répercussions sur la vie associative. En 2007-2008, le projet développement a proposé une réflexion aux membres concernant les fondements de la mission du RQCALACS et la nécessité de l'actualiser et de la mettre en valeur. Les travaux du Comité vie associative ont permis la rencontre cohésive de toutes les volontés autour d'un objectif commun : demeurer un regroupement fort et efficace.

La phase 2 du diagnostic organisationnel du RQCALACS

Pour le projet développement, cette année représente une étape charnière. En ce sens, on a vu les membres du RQCALACS se mettre en mode réflexion/action. Une subvention supplémentaire d'Emploi-Québec, par le biais d'un programme d'aide aux entreprises de l'est de Montréal, a permis d'effectuer un suivi et de soutenir la réflexion amorcée dans le cadre de la première phase de ce diagnostic (voir plus loin) et d'approfondir certaines questions fondamentales.

La deuxième phase de ce diagnostic porte plus particulièrement sur la structure et l'organisation du RQCALACS. Le Comité vie associative a coordonné la réalisation de cette deuxième phase, aussi nommée « diagnostic organisationnel du RQCALACS », tandis que la firme de recherche Convergence se chargeait de son exécution. À travers une série de rencontres et de consultations, les travaux ont touché l'ensemble des membres et des comités du RQCALACS.

Les membres ont reçu les résultats de la première cueillette de données quantitatives lors d'une journée spéciale, le 1^{er} avril 2008. Une occasion pour procéder à des travaux collectifs qui ont permis d'amorcer le deuxième volet qualitatif du diagnostic. Les constats de ce volet seront présentés en juin 2008, au moment du congrès annuel du RQCALACS. Le taux de participation des membres dépasse les attentes et révèle le bien fondé de l'exercice.

Mandat du Comité vie associative

Le mandat du Comité vie associative consiste à voir aux affaires courantes qui concernent la vie associative du RQCALACS, incluant la structure de son fonctionnement, la formation et les services aux membres. Cette année, plusieurs sous-comités ont supporté les nombreux travaux du comité.

Le membership

A ce chapitre, les nouvelles ressources en implantation dans les régions de Sept-Îles et de Maniwaki ont particulièrement retenu l'attention du Comité vie associative. Il s'agissait d'assurer le suivi du démarrage et de faciliter l'adhésion de ces nouveaux membres.

Par ailleurs, le comité a également entamé une réflexion sur des manières plus efficaces d'assurer le suivi auprès des membres. Cette réflexion devrait se traduire prochainement par la création d'outils de communication.

Enfin, le comité supporte et gère l'ensemble des communications et des demandes provenant des membres concernant la vie associative en général et les dossiers plus spécifiques qui sont rattachés à ce comité. Il participe par ailleurs à des événements organisés par ses membres.

La négociation « entre nous »

Comme il a été mentionné précédemment, la négociation entre les membres est apparue comme un outil essentiel à maîtriser. Le Comité vie associative a donc réalisé une rencontre d'échanges et de formation à ce sujet dans le cadre d'une journée spéciale de la collective. L'activité visait à comprendre la négociation et à développer des habiletés en la matière, à identifier des moyens pour susciter l'esprit critique, et à améliorer le processus de prise de décision. Comment orienter les énergies vers la participation à la prise de décisions par toutes les personnes? Comment favoriser la cohésion entre les membres? Comment maintenir un climat facilitant les échanges où toutes les voix seront entendues? Autant de questions que les participantes ont pu aborder en s'appuyant sur la richesse de leurs pratiques.



Communication

Durant l'année, le sous-comité clarification de malaises s'est penché sur de nouvelles méthodes de travail qui permettraient de maximiser les périodes d'échanges et de délibération. Des travaux subséquents seront réalisés lors d'ateliers au congrès de juin 2008.



La compilation statistique

Les données recueillies et compilées dans le cadre des trois volets de la mission des CALACS constituent des éléments essentiels pour connaître et promouvoir le travail des membres. En plus de réaliser la compilation annuelle des statistiques 2006-2007, le Comité vie associative a étudié les outils de cueillette de données et a suggéré aux membres quelques modifications visant à les simplifier et à améliorer la compilation de la prochaine année.

Le processus de prise de décision

Depuis bientôt deux ans, le Comité vie associative examine l'expérimentation de nouvelles façons de procéder par rapport au processus décisionnel pour tenir compte notamment de la croissance importante du membership au sein du RQCALACS. Le sous-comité soutien à la prise de décision a d'ailleurs facilité l'implantation et l'évaluation des changements apportés aux processus décisionnels au RQCALACS.

Le document « Prise de décisions à la collective et partage du pouvoir décisionnel entre les instances du RQCALACS » représente un guide pour aider à la prise de décision et il permet de mettre en lumière les questionnements et enjeux soulevés en matière de fonctionnement. La période d'expérimentation venant à échéance cette année, le comité a décidé d'entreprendre un bilan. Pour ce faire, il a colligé des informations provenant des procès-verbaux de la collective, des comités et de l'équipe de travail, ainsi que des observations recueillies tout au long des deux dernières années par les membres du sous-comité prise de décisions. En parallèle, il a consulté les membres pour connaître leur propre évaluation des nouveaux mécanismes en expérimentation.

Le bilan final laisse entrevoir que les modifications apportées à la manière de fonctionner au RQCALACS comportent plusieurs effets positifs. Qu'il s'agisse d'une nette augmentation de l'efficacité ou d'un allègement de l'horaire des réunions, le nombre d'effets positifs rapportés dans le bilan est important. Tout n'est pas rose pour autant et certains éléments ressortis lors du bilan méritent un approfondissement. À la lumière des résultats finaux de l'expérimentation, la collective du RQCALACS a donc pris la décision de poursuivre l'expérimentation jusqu'en juin 2008. Le comité a mandaté une personne pour documenter et colliger les observations lors des réunions de la collective. Le but consiste à établir des indicateurs clairs et de fournir des outils de travail et des recommandations à la collective. Le bilan a également permis la production et le dépôt d'un document de consignes, lequel prévoit une manière plus structurante d'animer les réunions de la collective.

Par ailleurs, le comité a produit le document « Prise de décision et vote, désaccord et dissidence : modalités et pistes de solution ». Ce dernier a été déposé à la collective du 1^{er} avril 2008 dans le cadre d'une discussion sur ce sujet.

Membres du Comité vie associative

Josée Longchamps de Victoriaville, Josée Bélisle de Val-d'Or, Marie-Loup Gauthier de Gaspé, Isabelle Bélanger de Gatineau, Nicole Ladouceur de Châteauguay et Danièle Tessier et Michèle Roy, travailleuses au RQCALACS.



Le congrès

Exceptionnellement, le congrès de 2006-2007 n'a pu avoir lieu. Cependant, chaque année le RQCALACS organise un congrès en juin dont le contenu est déterminé selon le contexte et les besoins des membres. Cette année, le congrès intitulé « À la croisée des chemins » se déroulera du 5 au 8 juin 2008 au Centre Duchesnay, près de Québec. Il s'agit d'un

moment privilégié pour permettre à l'ensemble des membres et des militantes de toutes les instances de se retrouver, de se ressourcer, d'apprendre et d'approfondir leurs connaissances. Cette année encore, le Comité vie associative a débuté ses travaux préparatoires dès janvier et en date du 1^{er} avril, plus de quatre-vingt participantes annonçaient leur participation à l'événement de 2007-2008.

Les ressources humaines au RQCALACS

Cette année, le RQCALACS a procédé à l'embauche d'une secrétaire administrative responsable de la bureautique, de la gestion et de l'administration. La structuration de ce poste a permis de mettre en place plusieurs outils nécessaires à la gestion administrative et au bon fonctionnement du bureau.

Pour certaines travailleuses, les années de travail sur la problématique des agressions à caractère sexuel se traduisent par le besoin d'un répit. Pour d'autres, il est nécessaire de passer à autre chose. À cet égard, le RQCALACS tient à souligner l'importance du départ de Claudette Vandal, une travailleuse de longue date à qui nous devons une fière chandelle pour l'ensemble de sa contribution des onze dernières années.

Par ailleurs, une travailleuse a demandé une année sans solde, à la suite d'un congé de maladie. Dans ce contexte, l'embauche de deux contractuelles a toutefois permis d'apporter le soutien nécessaire à l'équipe.

La phase I du diagnostic organisationnel

Comme il a été mentionné précédemment, le RQCALACS a jugé pertinent d'entreprendre un diagnostic organisationnel dont les résultats finaux sont prévus pour juin 2008. Une première phase de cette étude a porté sur l'organisation du travail au sein de l'équipe de travailleuses du RQCALACS. Une firme a été retenue pour mener à bien ces travaux et était encadrée par un comité formé de trois représentantes de CALACS et d'une travailleuse du RQCALACS. Les travaux se sont échelonnés de mai à novembre 2007. Dix-huit entrevues ont été réalisées et des réponses à quarante-trois questionnaires ont été compilées, ce qui a permis de dégager des recommandations et pistes d'actions très concrètes :

- Améliorer les outils et la gestion des ressources humaines;
- Clarifier et actualiser la description des mandats et les rôles des travailleuses;
- Réaliser des formations sur la gestion de conflits et sur la définition des rôles, des mandats, des fonctions et des tâches, afin de se donner un vocabulaire commun;
- Recevoir le soutien d'une animatrice accompagnatrice lors des réunions d'équipe afin de faciliter les échanges et la communication dans un contexte de changement et effectuer le bilan de cette expérience;
- Clarifier et renforcer le rôle de l'animatrice des réunions régulières de la collective;
- D'autres recommandations faisant référence à des éléments que l'on retrouvera dans les résultats des travaux de la phase 2 du diagnostic organisationnel.



L'application de certaines recommandations du premier diagnostic s'avère déjà positive. L'embauche d'une travailleuse mandatée pour améliorer les outils de gestion et la gestion des ressources humaines est prévue sous peu et représente une décision qui actualisera un volet important de l'organisation.



L'administration du RQCALACS

Comme il a été mentionné précédemment, la création d'un poste de secrétaire administrative a favorisé non seulement une meilleure organisation du bureau, mais aussi une tenue de livres et une administration très rigoureuses. La mise en place d'un système de classement central informatisé a rendu plus accessibles les documents maîtres du RQCALACS. De même, la gestion des courriels et des appels téléphoniques, ainsi que la prise en charge de la logistique des diverses réunions, a soulagé l'équipe des travailleuses.

Pour s'assurer d'une saine et transparente gestion, des états financiers ont été soumis régulièrement à la collective afin de permettre aux membres de suivre l'évolution financière du RQCALACS. Les prévisions budgétaires ont été ajustées et présentées afin que les administratrices possèdent en tout temps un portrait global de la situation financière de l'organisme.

Au chapitre des ajustements, notons que le RQCALACS a contracté cette année une assurance responsabilité des administratrices en plus de changer de firme comptable. Cette nouvelle firme a été choisie en fonction de son excellente réputation ainsi que de ses tarifs très concurrentiels. Plusieurs opérations se sont également avérées nécessaires afin de renouveler et conserver le statut d'organisme de charité du RQCALACS.

Outre les rapports produits pour les différents bailleurs de fonds, des demandes ont été adressées aux instances suivantes qui les ont favorablement accueillies :

- MSSS du Québec, programme PSOC (subvention à la mission de l'organisme);
- Condition féminine Canada, Programme promotion de la femme, pour la mise en œuvre d'un projet visant à améliorer la situation sociale des femmes aînées, tant autochtones qu'allochtones, victimes d'agression à caractère sexuel;
- Condition féminine Canada, Programme promotion de la femme, pour la mise en œuvre du projet « Formation et prise de parole contre l'exploitation sexuelle commerciale des femmes et des filles », un projet coordonné par la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES);
- MSSS du Québec, pour le soutien financier des projets « Développement » et « Femmes davantage discriminées »;
- MESS du Québec – Emploi-Québec, pour aider l'organisme à défrayer les coûts liés au diagnostic organisationnel.
- Ville de Montréal, pour une demande de financement relative au loyer du RQCALACS;
- Ville de Montréal, pour une demande d'exemption de taxes à la Commission municipale du Québec.

Les représentantes de centres membres du RQCALACS se sont rencontrées à quatre reprises, soit en juin, octobre, janvier et avril. Ces rencontres de la collective permettent d'administrer le RQCALACS, de faire le point sur différents sujets d'actualité, d'offrir du support aux membres et de partager l'expertise de toutes et chacune dans des dossiers communs.

Membres ou ex-membres du Comité de gestion interne

Pamela Gibeault de Valleyfield, Nathalie Boudreau de Baie-Comeau, Sophie Charpentier de Montréal, Diane St-Amand de Trois-Rivières, Marie-Josée Lavoie, Carole Tremblay, Michèle Roy et Pilar Barbal i Rodoreda, travailleuses au RQCALACS.

Le mandat du Comité de gestion interne consiste principalement à s'assurer du bon fonctionnement administratif et des ressources humaines du RQCALACS. Compte tenu de diverses circonstances, le comité a connu cette année un roulement important dans sa composition. Une des tâches de la prochaine année consistera à revoir les modalités de fonctionnement de ce comité.

Annexe 1



Rapport d'activités des projets du RQCALACS 2007-2008



Projet femmes davantage discriminées et femmes autochtones

Table des matières

Mise en contexte et précision sur le projet

Le but du projet	18
Les trois grands axes d'action	18
Un engagement collectif	18
La coordination, la liaison et le soutien des fonctions essentielles à la réalisation du projet	18
Les principales actrices du projet	20

Les activités du Comité FDD et FA pour chacun des axes

Axe 1	21
Axe 2	22
Axe 3	24

Les défis à relever	25
---------------------------	----

Les perspectives d'avenir	25
---------------------------------	----

Mise en contexte et précision sur le projet



Le but du projet

Améliorer la santé globale et la situation sociale des adolescentes et des femmes davantage discriminées et des femmes autochtones victimes d'agressions sexuelles à l'aide de différentes stratégies axées sur l'inclusion et la lutte contre toutes les formes de racisme, de discrimination et d'exclusion à l'intérieur de notre mission.

Les trois grands axes d'action

AXE 1 — Assurer l'accessibilité et l'équité pour toutes les femmes du Québec, incluant les femmes davantage discriminées et les femmes autochtones, à un réseau de ressources alternatives d'aide, de prévention et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

AXE 2 — Porter le point de vue des femmes agressées sexuellement, incluant les femmes davantage discriminées et les femmes autochtones, dans nos actions pour susciter les changements sociaux, politiques et législatifs.

AXE 3 — Soutenir le développement du réseau des CALACS, l'adhésion de nouvelles ressources et assurer le bon fonctionnement du RQCALACS et de ses instances, afin d'assurer la cohésion et la force de nos luttes contre les agressions à caractère sexuel.

Un engagement collectif

Le projet femmes davantage discriminées (plutôt que « doublement » comme appelé au début, pour préciser la notion d'intersection des discriminations plutôt que celle d'addition) est né d'une volonté collective des CALACS et du RQCALACS. Ce n'est que plus tard, en constatant la réalité gravissime des adolescentes et des femmes autochtones victimes d'agression sexuelle, que le projet a inclus, volontairement et sans avoir obtenu plus de soutien financier, les femmes autochtones.

Premier et unique regroupement provincial au Québec à prendre un tel engagement collectif, le RQCALACS travaille depuis le début du projet à combler un retard historique en termes de droit cumulé par les femmes davantage discriminées et par les femmes autochtones par rapport aux avancements faits par les femmes au Québec. À titre d'exemple, les femmes davantage discriminées et autochtones étaient quasi absentes du premier *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel*.

La coordination, la liaison et le soutien des fonctions essentielles à la réalisation du projet

En jetant un coup d'œil aux actrices impliquées dans le projet, on comprend que celui-ci ne peut pas se réaliser en vase clos. De plus, la volonté d'une approche transversale fait en sorte que chaque comité travaille à inclure les femmes davantage discriminées et les femmes autochtones. Le travail de coordination et de liaison effectué à l'interne et à l'externe du RQCALACS s'avère essentiel à la réalisation de toutes les activités. Le projet agit également à titre de soutien des CALACS dans l'avancement de cette démarche collective.

Un des grands défis consiste à respecter l'autonomie de chaque membre tout en réalisant un avancement collectif. Les principes d'accessibilité et d'équité entre les femmes et entre les régions guident les nombreuses actions et l'adhésion des CALACS et du RQCALACS. Le projet permet de porter une attention particulière aux centres pour les soutenir et les outiller de façon équitable et selon leurs besoins, quelquefois à leur demande et d'autres fois à la demande du projet.



Les principales actrices du projet

- ▶ **Une chargée de projet qui travaille 28 heures par semaine.**
- ▶ **Le Comité femmes davantage discriminées et femmes autochtones** (appelé le Comité FDD et FA dans ce rapport) se compose de travailleuses des CALACS et parfois de militantes. En 2007-2008 pour une première fois, le Comité FDD et FA se composait majoritairement de femmes provenant de la diversité : deux femmes autochtones (Roberval et Val-d'Or), deux femmes immigrantes (MCVI de Montréal et CALACS de l'Ouest de l'Île), une travailleuse du CALACS de Victoriaville (qui offre la formation concernant les femmes vivant avec un handicap et les agressions à caractère sexuel) et une travailleuse du RQCALACS.

Le Comité FDD et FA s'est réuni cinq fois pendant l'année, chaque fois pendant deux jours. Rappelons que les comités constituent le point d'ancrage des travaux réalisés par le RQCALACS. En d'autres mots, le présent projet s'effectue à l'intérieur de comités, bien que la travailleuse chargée du projet assume le plus grand nombre de tâches.

- ▶ **Les CALACS**, dont 23 membres du RQCALACS, sont situés dans douze régions du Québec.
- ▶ **Les femmes davantage discriminées et les femmes autochtones dans les CALACS.** Dès ses débuts, le projet a travaillé à l'inclusion de ces femmes. Cette approche, qui se traduit par l'inclusion rapide dans les structures, représente une stratégie pour éviter de les assimiler à nos façons de faire, et d'analyser et de comprendre leur réalité. Il s'agit de la pierre d'ancrage d'un processus qui se construit avec elles, qui exprime la volonté de lutter contre la discrimination et l'exclusion, qui permet de leur accorder une place, de leur donner la parole et de partager le pouvoir.

Soulignons qu'il s'agit d'une approche peu pratiquée dans le milieu et qualifiée de novatrice. L'approche plus couramment pratiquée consiste à adapter des outils et à offrir un meilleur accueil pour « l'offre de services ». Néanmoins, l'approche du projet ne se déroule pas sans difficulté puisqu'elle sous-tend une remise en question des modes de travail et du partage du pouvoir dans un milieu où ce concept n'existe pas et où l'on tente de l'appliquer collectivement.

- ▶ **Les comités-conseils**, au nombre de cinq, ont été formés par la chargée du projet lors de l'étude de besoins des adolescentes et des femmes victimes des agressions à caractère sexuel, réalisée en 2005. Cette étude a mené à l'élaboration d'un plan de développement et de consolidation d'un réseau de CALACS et du RQCALACS, plan déposé au MSSS en décembre 2005.

À leurs débuts, ces comités-conseils se composaient d'une quarantaine de femmes issues de la diversité (des femmes immigrantes ou de communautés culturelles, vivant avec un handicap, lesbiennes et représentantes de femmes vivant avec une déficience intellectuelle), incluant le comité des femmes autochtones. Ces femmes, reconnues dans leur communauté comme des meneuses, ont été sollicitées pour leur *leadership* et pour leur sensibilité à l'égard de la violence faite aux adolescentes et aux femmes.

Les comités-conseils poursuivent leur collaboration avec le Comité FDD et FA et réalisent d'autres activités, toujours dans une optique de partage d'expertise et de solidarité mutuelle. Des liens permanents ont été créés, bien que l'assiduité et la disponibilité de chaque participante varient.

- ▶ **La collective du RQCALACS** représente l'instance où s'exerce la gestion du RQCALACS. Elle se compose d'une représentante de chaque CALACS membre.
- ▶ **Les autres comités du RQCALACS** sont au nombre de quatre (Justice sociale, Vie associative, Pression et développement, Gestion interne). Chacun demeure indispensable aux travaux du RQCALACS.
- ▶ **L'équipe de travailleuses du RQCALACS** se compose de cinq membres. Chacune est responsable de dossiers attachés aux comités. Les réunions d'équipe permettent de faire le lien entre les dossiers de chacune, de partager l'information et de mieux comprendre le travail effectué par les autres.



Les activités du Comité FDD et FA pour chacun des axes

Le Comité FDD et FA avait prévu cette année plusieurs activités visant à mieux s'approprier collectivement la notion d'équité et d'accessibilité en regard des femmes davantage discriminées et des femmes autochtones. Un recensement est en cours et dressera le portrait de la situation dans les CALACS. Ces travaux mettront en lumière les efforts collectifs des CALACS en faveur de l'accessibilité et de l'équité.

Quant à l'accessibilité dans les lieux de délibération, de décision et de prise du pouvoir, l'effort collectif porte ses fruits. On rencontre de plus en plus de femmes davantage discriminées et de femmes autochtones dans les CALACS, que ce soit à titre de travailleuses, de membres de collectives ou de comités. Par exemple, deux femmes autochtones et deux femmes immigrantes (appartenant à des groupes « racialisés ») se sont jointes cette année aux équipes de travailleuses des CALACS et nous attendons l'arrivée d'une troisième femme autochtone. Le projet encourage les femmes davantage discriminées et les femmes autochtones des CALACS à travailler avec le Comité FDD et FA lors d'activités importantes, comme la préparation des recommandations adressées au gouvernement en vue de la sortie du deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel*.

Le RQCALACS applique également les politiques d'accès équitable en emploi. Dans le cadre de deux contrats temporaires, il s'est adjoint la collaboration d'une travailleuse issue de l'immigration.

Il faut souligner que le travail d'accueil des équipes des CALACS à l'égard de ces nouvelles collègues exige d'investir du temps dans la mise en place de mécanismes de partage d'expertise et dans l'instauration d'un dialogue interculturel.

L'axe 1

Assurer l'accessibilité et l'équité pour toutes les femmes du Québec, incluant les Femmes davantage discriminées et les femmes autochtones, à un réseau de ressources alternatives d'aide, de prévention et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

D'autres mesures collectives d'équité et d'accessibilité réalisées en 2007-2008

- ▷ Élaboration de projets avec pour objectif de favoriser l'inclusion.
- ▷ Séjour de partage d'expertise et de solidarité. Ce séjour de courte durée d'une femme autochtone a été réalisé dans un CALACS, alors que cinq autres ont manifesté leur intention de s'y investir dans l'année à venir.
- ▷ Sensibilisation du milieu à travers plusieurs médias : presse, conférences (la personne ressource était une femme davantage discriminée), ateliers, distribution de dépliants.
- ▷ Analyses et discussions en équipe et/ou en collective (une fois à l'aide de témoignages de femmes davantage discriminées).
- ▷ Démarches pour l'accessibilité architecturale.
- ▷ Actions de solidarité et d'appuis aux groupes alliés : activités conjointes, signature de lettres d'appui, renouvellement de l'adhésion à ces organismes, participation à des manifestations, à des conseils d'administration.
- ▷ Visibilité et représentativité dans la collective.
- ▷ Participation à des formations.
- ▷ Création d'un comité femmes davantage discriminées et femmes autochtones.
- ▷ Participation à l'entente intersectorielle avec le Centre de services en déficience intellectuelle régional pour assurer que les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du comportement bénéficient d'un accueil équitable et adapté lorsqu'elles sont victimes d'une situation de violence conjugale ou sexuelle.
- ▷ Soutien à la création d'un nouveau CALACS desservant des communautés autochtones.
- ▷ Tenue d'une activité lors de la collective du RQCALACS de février pour collectiviser les initiatives mentionnées plus haut.

L'accessibilité et l'équité organisationnelle

demeurent très importantes puisqu'elles sont le lieu d'enracinement de l'inclusion des femmes davantage discriminées et des femmes autochtones. Il s'agit ici d'instruments organisationnels comme les statuts et les règlements, les politiques diverses (de travail, d'évaluation de travailleuses, militantes/bénévoles, d'embauche, de gestion de conflits, d'emploi), ainsi que toute procédure formelle utile à la vie d'un organisme communautaire.

Le travail du Comité FDD et FA et/ou de la chargée de projet se fait notamment par téléphone et par courriel. Il prend diverses formes : révisions de documents, échanges téléphoniques, transferts et partages de documents. Cette année, le travail s'est effectué notamment avec les CALACS qui accompagnent les centres en implantation ainsi qu'avec des CALACS en émergence. On constate de plus en plus le besoin de formaliser ces activités, par exemple à l'aide d'un guide. En outre, plusieurs demandes ont été adressées au MSSS afin de veiller à la reconduction du projet, ce qui a nécessité des rencontres avec des fonctionnaires.

Le projet a également permis l'inclusion des préoccupations des femmes davantage discriminées et des femmes autochtones dans le diagnostic organisationnel en cours. En effet, à travers plusieurs questions, présentes aussi bien dans le questionnaire de cueillette de données que dans le canevas des entrevues, il s'agissait de s'assurer de bien comprendre leurs priorités et leurs points de vue dans le but de les intégrer aux résultats de la recherche.

L'axe 2

Porter le point de vue des femmes agressées sexuellement, incluant les femmes davantage discriminées et les femmes autochtones, dans nos actions pour susciter les changements sociaux, politiques et législatifs.



Durant l'été 2007, le RQCALACS a déposé ses recommandations relativement au deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel*, recommandations appuyées par une douzaine d'organismes. Bon nombre d'entre elles proposaient des actions concrètes pour combler le retard cumulé par les femmes davantage discriminées et les femmes autochtones, quasi absentes du premier plan d'action gouvernemental. Le Comité FDD et FA a effectué plusieurs représentations visant à faire connaître l'importance des mesures du deuxième plan d'action gouvernemental. En voici la liste :

- ▷ La conseillère aux affaires autochtones – Direction des relations et de suivi des ententes;
- ▷ Le ministre responsable des affaires autochtones et son attaché politique, conjointement avec l'organisme Femmes autochtones du Québec;
- ▷ Le chef du cabinet et l'attaché politique de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles;
- ▷ La présidente du Conseil des relations interculturelles;
- ▷ Le directeur de l'Intervention nationale et la responsable de la condition féminine à l'Office des personnes handicapées du Québec;

- ▷ La présidente du Conseil du Statut de la femme, conjointement avec des membres des comités justice et pression du RQCALACS.

Malheureusement, de multiples démarches auprès de monsieur Philippe Couillard, ministre responsable des personnes handicapées, n'ont abouti à aucune rencontre.

Par ailleurs, le RQCALACS s'est adjoint des membres du Comité FDD et FA pour agir en tant que porte-parole du RQCALACS lors de la sortie du deuxième plan d'action gouvernemental. Deux membres du Comité FDD et FA, dont la chargée de projet, ont participé aux rencontres préparatoires avec une personne ressource en communication. Les progrès du RQCALACS doivent être soulignés à ce sujet; pour une première fois, on a pu voir des visages et des porte-parole issues de la diversité dans les médias.

Cependant, les résultats du deuxième plan d'action gouvernemental sont maintenant connus. Ils comprennent très peu de mesures destinées aux femmes davantage discriminées et aux femmes autochtones. Six concernent les femmes immigrantes, trois les femmes vivant avec un handicap et une les lesbiennes. En outre, soulignons que le plan ne prévoit aucun nouvel apport financier. Bref, de quoi poursuivre le travail pendant encore cinq années!

Les accommodements raisonnables,



dans la foulée des travaux de la Commission Bouchard-Taylor, ont été abordés lors de deux rencontres du Comité FDD et FA. Compte tenu de la façon dont s'est déroulée cette commission, le comité a manqué de temps pour adopter une position collective et présenter un mémoire. Toutefois, le comité a mis en circulation un document de réflexion pour soutenir les CALACS dans leur propre réflexion ou dans la production de mémoires, ainsi que plusieurs documents présentant des avis différents sur ce sujet. En deuxième lieu, le comité a préparé un panel de discussion avec deux groupes invités présentant des positions divergentes. Malheureusement, un des groupes a été dans l'impossibilité de participer, ce qui a mené à l'annulation de l'activité. Malgré la controverse sociétale autour de ce sujet, des accommodements se pratiquent autant dans les CALACS qu'au RQCALACS.

Le Comité FDD et FA travaille à la création **d'un outil pour faciliter l'intervention inclusive dans une optique de lutte contre l'intersection des discriminations**. Si cette notion est de plus en plus utilisée et documentée sur le plan théorique, peu d'outils pratiques sont disponibles et moins encore, dans le domaine de la violence sexuelle. Les étapes accomplies à ce jour ont consisté à :

1. Démarrer la création de l'outil en mars 2007, en collaboration avec un comité « d'alliées et d'expertes », soit treize femmes issues de la diversité, dont plusieurs membres des comités-conseils, auxquelles se sont jointes des intervenantes ayant une expertise d'intervention avec les femmes issues de la diversité.
2. Faire la synthèse et le classement des propositions à partir de quatre axes définis par les participantes à la démarche.
3. Identifier les éléments qui posent le plus de problèmes et/ou qui sont difficiles à mettre en pratique. Quatre ateliers (des jeux de perceptions) ont été animés par les membres du Comité FDD et FA lors de la réunion de la collective du RQCALACS d'avril 2007.
4. S'appropriier puis ajuster l'outil (ajouts et clarifications) lors de deux rencontres du Comité FDD et FA en novembre 2007 et février 2008.
5. Présenter l'outil aux « alliées et expertes » le 11 mars 2008 pour bonification. Quinze participantes se joignent aux membres du Comité FDD et FA.

Le fruit de ces travaux sera présenté à l'ensemble des CALACS lors du congrès de juin 2008. Des réajustements, consultations, et mises sur pied de projets pilotes viendront compléter le processus de création de l'outil.

Le projet a participé à plusieurs **actions de solidarité avec les groupes de femmes davantage discriminées et femmes autochtones** :

- ▷ Manifestation en appui à la Déclaration des droits des peuples autochtones, le 17 septembre.
- ▷ « La richesse de la différence », une soirée organisée par le centre d'encadrement des jeunes filles immigrantes, le 26 octobre.
- ▷ « Les femmes reprennent l'espace démocratique », un événement de formation et d'information organisé le 1er mars par le Comité de coordination des femmes de diverses origines du 8 mars.
- ▷ « Le soleil n'oublie aucun village » de Solidarité Femmes Africaines, une rencontre afin d'échanger à propos d'un outil de sensibilisation contre le racisme dans les écoles de Montréal, le 18 mars.

- ▷ La Journée d'action contre la violence faite aux femmes organisée par les CALACS, le troisième vendredi du mois de septembre. Le thème de cette année : « Sommes-nous toutes égales face à la violence? » Un texte a été distribué aux membres afin de les aider à mieux comprendre les enjeux liés à la violence chez les femmes autochtones et les femmes des groupes les plus discriminés.
- ▷ Conférence et échange sur les femmes et la violence sexuelle dans les conflits armés – le cas du Congo. Conférence de Julienne Lusengue, directrice de SOFEPADI, le 30 janvier, suivie d'un geste d'appui à la campagne des femmes congolaises contre la violence sexuelle.
- ▷ Rédaction d'une dizaine de lettres d'appui.

Les activités de visibilité et d'échange

(forums, colloques) ont occupé une place importante pour diffuser les enjeux du projet. Ainsi, le projet a participé aux événements suivants :

- ▶ Animation d'un atelier « Discrimination, sexisme et agressions sexuelles : un combat dépassé ou des effets dévastateurs » lors du Forum social québécois tenu à Montréal. L'atelier, animé par plusieurs représentantes de CALACS, a suscité un grand intérêt aux dires de la quarantaine de participants et participantes.
- ▶ Participation à un séminaire sur la violence conjugale vécue par les femmes en situation de handicap. Le séminaire, tenu le 16 octobre 2007, était organisé par le CRI-VIFF.
- ▶ Collaboration à la rédaction du mémoire du RQCALACS « Les femmes âgées victimes d'agression sexuelle : briser le tabou », particulièrement pour les enjeux touchant les femmes âgées autochtones et des groupes minoritaires. Mémoire présenté au Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille et des Aînés du Québec, dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés ayant pour thème « Les conditions de vie des personnes âgées : un enjeu de société, une responsabilité qui nous interpelle tous ».
- ▶ Participation à une table ronde « Le défi des violences sexuelles : état de la lutte contre l'impunité ». Le projet a profité de l'occasion pour présenter les défis et les obstacles à relever pour les femmes immigrantes et réfugiées ressortissantes de pays en guerre lors de leur arrivée au Québec.
- ▶ Participation à une conférence organisée par le centre des femmes du Grand Portage de Rivière-du-Loup, dans le cadre du 8 mars. La conférence portait sur les femmes dans les pays en guerre et la violence sexuelle.

L'axe 3

Soutenir le développement du réseau des CALACS, l'adhésion de nouvelles ressources et assurer le bon fonctionnement du RQCALACS et de ses instances, afin d'assurer la cohésion et la force de nos luttes contre les agressions à caractère sexuel.

• • • • • • • • • •



Le projet a initié des séjours de partage d'expertises et d'expérimentation de la solidarité dans les CALACS. Cette activité vise à partager l'expertise réciproque des travailleuses et militantes des CALACS avec celle d'une femme autochtone ou d'une femme davantage discriminée lors d'un séjour de courte durée dans le CALACS. Un CALACS réalise l'activité en ce moment et cinq autres souhaitent l'expérimenter dès l'an prochain.

De plus, le projet a assuré le suivi du transfert de connaissances des trois CALACS porteurs de projets FDD et FA vers les CALACS. À ce jour, dix CALACS ont reçu la formation portant sur les femmes vivant avec un handicap (offerte par le CALACS de Victoriaville) et la formation concernant les femmes immigrantes et réfugiées (offerte par le MCVI de Montréal). Les formations seront complétées en 2008-2009. Cependant, des dynamiques régionales échappant au contrôle du RQCALACS ont fait en sorte que

le projet du CALACS de Val-d'Or s'est trouvé transféré à Amos. On craint, malheureusement, que l'expertise cumulée par le projet initial « Femmes autochtones » ne puisse être partagée au même titre que les deux autres projets.

De nombreuses activités de la vie collective au RQCALACS font partie intégrante du projet, et ce, pour éviter qu'il ne se réalise en vase clos. On pense à ce chapitre à la participation aux réunions d'équipe aux deux semaines, au diagnostic organisationnel, aux journées de réflexion. Outre la rédaction du projet pour l'année 2008-2009, le Comité FDD et FA a contribué à la réalisation du plan d'action et du canevas de financement pour le projet du RQCALACS financé par le Programme de promotion de la femme. Par ailleurs, la travailleuse du projet a été membre du comité encadreur de la phase I du diagnostic organisationnel du RQCALACS. Cette implication s'est échelonnée de mai à novembre 2007.



Membres du Comité FDD et FA

Jackie Kistabish de Val-d'Or, Rita Acosta de Montréal, Josée Longchamps de Victoriaville, Julie Tremblay de Roberval, Carole Tremblay et Pilar Barbal i Rodoreda, travailleuses au RQCALACS.



Les défis à relever

Comme mentionné précédemment, le bailleur de fonds, le MSSS, accorde une grande importance aux retombées collectives du projet. Le RQCALACS partage ce point de vue, car seulement des avancées collectives auront un impact réel sur les droits des femmes davantage discriminées et autochtones à court et à moyen terme. Cependant, force est de constater que plusieurs défis demeurent. En voici un aperçu.

- ▶ L'objectif d'atteindre des retombées collectives doit se conjuguer au défi de respecter l'autonomie des CALACS. Le projet doit constamment rechercher un équilibre entre les réalités régionales, la surcharge de travail et les avancées collectives. Concernant la gestion de la diversité, toutes s'entendent sur le fait qu'elle requiert un investissement en temps et en ressources financières et humaines.
- ▶ Le travail collectif entrepris autour de la compréhension, de l'appropriation et de la collectivisation du deuxième plan d'action gouvernemental, en regard des femmes davantage discriminées et des femmes autochtones, méritera d'être poursuivi dans l'année à venir.
- ▶ La création d'un outil d'intervention n'échappe pas aux difficultés. Le comité de femmes « alliées et expertes » est composé de femmes autochtones ou provenant de la diversité. Des visions du monde et de l'analyse de la violence sexuelle s'y confrontent, ce qui influence la recherche de piste de solutions.

Le montant alloué au projet se trouve nettement insuffisant pour assumer les coûts reliés à l'inclusion des femmes autochtones et provenant de la diversité. Les frais de déplacement et d'hébergement sont des exemples éloquentes de l'insuffisance de fonds. Le fait de vivre dans une région éloignée constitue en soi un obstacle majeur à la participation (ce qui est fréquent pour les femmes autochtones). À titre d'exemple, la participation de deux femmes autochtones au Comité FDD et FA a absorbé tout le budget prévu pour les frais de déplacement. Autres exemples, la participation au comité de femmes « alliées et expertes ». Certaines participantes déplorent, à juste titre, leur inconfort de ne pouvoir participer qu'à certaines étapes du processus. Malheureusement, le projet n'a pas les moyens de pratiquer ici une réelle inclusion.

Les perspectives d'avenir

D'une manière générale, le projet devra tenir compte des défis auxquels fait face le RQCALACS dans l'année à venir. Les objectifs spécifiques du projet seront :

1. De sensibiliser différents groupes aux mesures du deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression à caractère sexuel*. Voir quelles sont les lacunes du plan d'action et quelles sont les actions à entreprendre pour y remédier;
2. De poursuivre le travail entrepris cette année : création d'un outil d'intervention, organisation de séjours de partage d'expertises, élaboration d'un guide pour l'inclusion organisationnelle, poursuite des activités de visibilité et de représentativité, incluant auprès des instances gouvernementales;
3. De poursuivre les actions auprès du MSSS afin d'obtenir un financement adéquat par rapport aux coûts réels du projet et pour assurer sa pérennité. Dans le cas de l'obtention d'un tel financement, le RQCALACS s'engagera à consacrer exclusivement ce financement à l'avancement des conditions de vie des adolescentes et des femmes davantage discriminées et des adolescentes et femmes autochtones victimes de violence et d'agression sexuelle.